cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Cynthia Arbour
https://www.cadre21.org/membres/a583d0132dea7c508f8cde89

Date d'obtention : 2022-01-10 18:48:02

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Il s'agit d'une démarche claire à suivre afin d'uniformiser nos interventions en présence d'une situation de sextage à l'école. Cela nous permet de savoir exactement comment agir et jusque où doit-on aller dans nos interventions. Cela nous permet également d'éviter de faire des interventions inadéquates. Cette trousse permet également d'intervenir rapidement et de minimiser les impacts sur l'élève et son entourage.
La trousse claire avec les démarches à suivre aide grandement ce processus.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je trouve cette formation très pertinente. Si une situation de sextage se présente à mon école, je saurai exactement de quelle façon intervenir. De plus, après vérification, notre école a déjà en sa possession la trousse sexto. Pour avoir déjà eu à gérer certaines situations dans le passé, en lien avec des photos, cela m'apparaît maintenant beaucoup plus clair et rassurant à la fois pour nous, les intervenants, qui essaient de faire au mieux de ce qu'ils croient pour l'élève. La clarté de la démarche et de la trousse disponible faciliteront le tout.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il est important de ne pas chercher à consulter les images qui pourraient se trouver dans le cellulaire, mais plutôt confisquer celui-ci et débuter le plus rapidement possible la trousse sexto pour prendre les choses en charge le plus vite possible et diminuer les impacts chez l'élève. S'il s'agit d'un acte malveillant, ne pas questionner l'élève mais communiquer directement avec le service de police.
Il est important de protéger l'identité de l'élève et son intégrité durant toutes nos démarches également.